Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur			
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées			
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées			
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées			
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées			
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence			
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression			
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire			
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que			
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais lorsque cela était possible, ces pages n'ont p été numérisées.			
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.					

WELREGES RELIGIES,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MANDELE, MARDI, 23 SERVENDE 1248.

No. 66

LETTRE PASTORALE DE MGR. L'EVEQUE DE MONTREAL, pour encourager les fideles de cette ville a. La fondation p'un nouveau collège.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique, Evêque de Montréal, Aux fidèles de notre bien aimée ville épiscopale, saint et bénédiction en Notre Seigneur.

Un des motifs qui Nous engagen, N. T. C. F., à faire en mil-huit-cent quarante-un le voyage d'Europe, fut de préparer les voies à l'établissement d'un nouveau Collège dont l'objet principal serait de douner, dans cette ville, aux personnes appelées par la Divine. Providence à vivre dans le monde, une éducation qui serait adaptée aux besoins des diverses classes de la société; et qui serait en même tems religieuse. Nous disons une éducation pour les personnes du monde, car nous n'avions pas à pourvoir à l'éducation ecclésiasique, puisque, grâces aux immenses sacrifices qu'ont faits de tous tems, et que font encore tous les jours les Pasteurs de cette Paroisse, il ne restait rien à désirer sous ce rapport:

Ce projet nous a constamment suivi pendant et depuis notre voyage. Car, n'en doutez pas, N. T. C. F., vos intérêts spirituels et temporels sont toujours présens à notre cœur. Oh! comment pourrions-nous vous oublier, vous qui, en toute occasion, nous avez prodigné tant de témoignages du plus affectueux dévouement? Votre bonheur dans le tems et dans l'éternité fait

done l'objet de nos vœux les plus ardens.

Or, plus nous y réfléchissons devant Dieu et devant son Auguste Mère; Patronne de ce Diocèse, plus nous croyons que Montréal a besoin de ce nouvel établissement. Car cette ville, par des circonstances toutes providentielles semble devoir être bientôt une des plus florissantes cités de l'Amérique du Nord. Mais nous vous l'avouons, N. T. C. F.; dans la sincérité de notre âme, nous n'envisageons l'avenir qu'avec frayeur; car nous voyons arriver de grands maux et de grands besoins, auxquels il faut nécessairement préparer de loin de grands secours. Or, nous pensons, N. T. C. F., que co sera par ses charitables Institutions plutôt que par ses somptueux édifices que notre ville parviendra à la prospérité qui semble lui être assurée; que c'est dans son sein qu'elle doit trouver tous les élémens de vie et de régénération qui lui sont absolument nécessaires; qu'il manquerait, sans doute, quelque chose à son existence morale, s'il lui fallait aller chercher à l'étranger les moyens de se maintenir dans sa haute position; que son opulence la met en état d'ouvrir à toutes les misères humaines des asiles assurés, afin que les cris du malheureux ne réclament point contre l'abus de ses richeszes, mais plutôt montent tous les jours au ciel, pour offrir au Père des Misèricordes des Œuvres Saintes qui, se succédant sans interruption, puissent en faire descendre des bénédictions toujours nouvelles et plus abondantes. Mais ce qui fera surtout la force morale de cette importante cité, ce sera une éducation religieuse et développée sous tous ces rapports, selon les besoins de l'époque. En esset, ce sera l'éducation dirigée par la religion, qui fera de ses citoyens des architectes intelligens, des négocians habiles, de savans légistes, des orateurs distingués, des publicistes sages et expérimentés, en un mot, des hommes qui soient l'honneur de la patrie, en même tems que la gloire de la religion.
Il y a, Nous le croyons, N. T. C. F., une riche mine à exploiter dans

Il y a, Nous le croyons, N. T. C. F., une riche mine à exploter dans les enfans du sol, et leurs talens naturels doivent être pour nous tous l'objet d'une noble et helle spéculation. Mais ce brillant avenir disparaîtra comme un songe, si nous ne nous empressons pas de nous emparer de nos jeunes concitoyens, pour leur donner des habitudes d'ordre, et leur inspirer une

noble ardeur dans la carrière des sciences, si utiles à la société.

Or, ca été pour arriver à cette fin si désirable que Nous avons cru, N. T. C. F., devoir appeler à notre secours des hommes éminemment pourvus du talent de former la jeunesse à la piété et aux sciences qui conviennent aux gens du monde.

Vous les recommander sous ce rapport, ce serait chose inutile puisque tous les savans n'ont qu'une voix pour proclamer les dons excellens du ciel pour répandre dans le monde les bienfaits de l'éducation. En obtenant, pour l'objet que Nous avons en vue, ces hommes dont la capacité est si généralement appréciée, Nous croyons avoir fait ce qu'il y a là de plus important et de plus nécessaire pour le succès de cette entreprise. Fort de ce secours vraiment providentiel, nous faisons aujourd'hui appel à vos ceurs

dont Nous connaissons déjà, par l'expérience de tous les jour les géérreux sentimens, usin de compléter l'œuvre, en procurant à ces habiles instituteurs les moyens d'être utiles à vos familles et à notre patrie.

Avant de partir pour la ville sainte, Nous sommes heureux, N. T. C. F. de pouvoir vous annoncer que tout est pret pour commencer ce grand ouvrage et mettre la main a cette noble entreprise, qui ne s'est fait attendre, ce semble, si longtems, que pour être couronnée d'un succès plus éclatant. Déjà

un magnifique terrain est acquis pour y asseoir un édifice qui, nous n'en doutons point,répondra à la splendeur de notre ville : c'est l'œuvre d'un cœur

noble et généreux. . Que Dieu le lui rende au centuple!

Déjà plusieurs riches citoyens sont venus de l'avant par de généreuses souscriptions. Que la divine providence les récompense de leur zèle pour une œuvre si importante. Déjà il y a pour cet établissement une sympathie générale et vivement sentie. Que Dieu, l'auteur de cet heureux élan en soit glorifié, et qu'il daigne achever son ouvrage! Vous allez, N. T. C. F., le couronner cet ouvrage, commencé sous des auspices si favorables, en encourageant la souscription qui est ouverte à cette fin et que l'on vous présentera. Pour vous y engager, nous aimerions à vous aller visiter personneilement comme nous le fimes en mil huit cent quarante-un et quarante-deux pour une autre œuvre que vous accueillites alors avec tant de bienveillance, mais notre prochain départ ne Rous permet pas de suivre en cela l'inclination de notre cœur ; Nous en faisons donc le sacrifice ; car c'en est un, n'en doutez point; N. T. C. F., Mais vous yeudrez bien recevoir cette lettre, comme vous Nous recevriez nous même.

Elle vous dira qu'en participant généreusement à cette bonne œuvre, vous aurez part à tout le bien qui se fera dans ce nouveau Collège. Elle vous dira que vous procurerez a votre ville un établissement précieux dont toutes les grandes villes sont jalouses, témoins New-York, Boston etc. etc. qui vous avoisinent. Elle vous dira que vous fixerez dans votre ville des hommes appartenant à une compagnie, dont plusieurs membres arrosèrent autrefois cette terre de leurs sueurs et de leur sang, lotsqu'ils y vinrent planter la soi. Elle vous dira que vous seconderez vos vertueux. Pasteurs, qui cherchent dans ces hommes de Dieu des collaborateurs zélés pour leur aider à porter le poids du terrible ministère qu'ils ont à exercer pour le salut de vos âmes; elle vous dira que vous comblerez notre cœur de joie, parceque Nous n'avons pas de plus grand bonheur ici bas que de multiplier au milieu de vous les ouvriers évangétiques, afin de pouvoir mieux assurer votre bonheur éternel, tout en pensant à vos intérets temporels. Elle vous dira enfin que vous aurez dans l'enceinte de ce nouvel établissement des hommes de prière a qui la reconnaissance imposera le devoir sacré de prier tous les jours pour leurs bienfaiteurs; des directeurs prudens de vos consciences, des prédicateurs pleins de l'esprit de Dieu, des précepteurs habiles et savans pour vos enfant; et pour tout vous dire d'un seul mot : des enfans de St. Ignace et des frères de St. François-Xavier.

Voila, N. T. C. F., ce que Nous avions à vous dire, avant de Nous séparer de vous, pour vous recommander avec instance, une œuvre qui est d'ailleurs toute entière à votre plus grand avantage. Nous profitons de cette non-velle occasion pour remercier avec toute l'affection de notre cœur, tous et chacun de vous, des sacrifices que vous vous êtes si souvent imposés, pour répondre à tant d'appels que Nous avons faits à vos cœurs sensibles et généreux. Nous savons bien que dans plusieurs circonstances: Nous étions importun; Mais Nous savions aussi que Nous nous adressions à des enfans prêts à faire l'impossible pour seconder les vœux de leur père. C'est encore avec la même confiance, qu'avant de partir Nous confions à vos soins charitables toutes les œuvres de piété et de charité qui ont besoin de votre protestion; et Nous contras sous carantent con la vous commes sous carantent con avec proposition.

tection; et Nous sommes, sous ce rapport, sans aucune inquiétude. des quod in omnibus confido in vobis. II. cor. VII. 16.

Bientôt, Nous serons aux pieds de notre nouveau Pontise pour réjouir son cœur paternel, en lui apprenant ce que vous saîtes ici pour la gloire de la religion, et pour implorer ses lumières et ses bénédictions; elles seront pour vous comme pour Nous; car tout notre désir c'est votre persection. Hoc et oramus vestram consummationem, II. Cor. XIII. 9. Mais Nous crayons pouvoir vous dire, avant de vous quitter, dans toute la sincérité de notre âme: notre bouche s'ouvre, notre œur se dilute par l'affection que Nous vous portons. Os nostrum patet ad vos.... cor nostrum dilatatum est, II. Cor. VI. 11.

Que le dernier de nos vœux soit de vous sonhaiter, N. T. C. F., co

vous, c'est-à-dire, la grace de Dieu. Gratiu voliscum. Amen. Sen a la présente Lettre Pastorale lue au prone de la messe de notre

cathédrale et à celui de l'église paroissiale de cette ville, ainsi que dans les autres églises où se célèbre l'office paroissial le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, en notre palais épiscopal. le jour de la fête du très saint et glorieux Nom de starie, le treizième jour de septembre de l'année mil-huit-cent-quarante-six, sous notre seing et seean et le contre-seing de notre secrétaire.

f 1G. EVEQUE DE MONTREAL. Par Monseigneur, J. O. PARE, Chan. Secretaire.

⊃ාබලි ජේඛා කිලිල DALLAS. Lettre troisième de Clericus à Luzeus. Suite.

À la fin de votre première lettre, vous promettiez de produire dans la suivante les preuves des faits que vous aviez avancés; J'étais curieux de voir sur quelle vérité historique un amas de pareilles impostures pouvait être appuyé. En lisant avec attention votre seconde tettre, il me parait être plus que prouvé que vous vous perfectionnez dans l'art d'avancer hardiment et au hasard les choses les plus absurdes; mais j'y vois au si que vous êtes le seul qui puissiez y ajouter foi. La seule autorité que vous y citiez est un certain Cailado, qui avait affirmé que la conduite des Jésuites a été la cause de l'abolition du christianisme dans le Japon. Mais quiconque a lu l'Histoire de la Chrétienté dans ces îles niera le fait, d'après des titres plus certains que ceux sur lesquels il est avancé. Toute votre seconde lettre n'est qu'un tissu de fabrications mensongères. J'en ai déjà rapporté quelquesunes; je vais en indiquer quelques autres, et je laisserai mes lecteurs décider si vous avez donné du corps à vos premières calomnies, en ne faisant que le

grossir par de nouvelles.

J'ai étudié votre troisième Lettre pour y trouver des autorité, des preuves ou quelque appui historique; mais je trouve sculement que les deux nomles plus imposans dont vous vous appuyez, sont ceux de Prynne et du président de Thou; j'ob-erve qu'il n'y a ni justice, ni loyauté de ne faire intervenir comme temoins, même vis-à-vis des plus grands criminels, que leurs ennemis déclarés; et si ces ennemis sont convaineus d'eire de malicieux calomniateurs, cette circonstance soule doit benucoup contribuer à la décharg des accusés. Or, à présent il est bien connu que Prynne et de Thou écrivirent dans les tems les plus agités, parmi les désordres et les fureurs des guerres civiles, occasionnés en France et en Ang'eterre par des sectaires turbulens; qu'ils étaient animés par un esprit de parti, et qu'ils d'éporgnaient point leurs adversaires. Si, donc, leur temo gaage doit être réçu aujourd tuit comme irréfragable dans un point, pourquoi ne le serait-il pas dans un autre? Si, sans la moindre preuve, nous devons croire avec. Pryane et vous, que le massacre des Irlandais et la rage des guerres civiles doivent être imputés aux Jésuites, et spécialement à Cuneus, au Nonce du Pape, et au Cardinal Barberin, qui, soit dit en passant, n'ant Jamais été Jé-nites, nous devous croire aussi tout ce que ce méchant avocat, dans ses plaidovers mal sonnans, a pu dire et écrire contre Charles Ier., contre l'Episcopat et contre le fa-meux Archevêque Laud. Mais nous savons qu'il a eu deux fois les oreilles percées et écourtées au pilori, pour ses libelles distantaires, et que ses joues ont été marquées des leures S. L. (séditioux libeliste.) Je crois que mes lecteurs conviendront que les mêmes stigmates devraient être, avec justice,

transférés sur le front de l'homme impodent qui ose répéter ces faussetés. Avant que de parler du Président de Thou, je m'arrêterai seulement à quelques-unes de vos insupportables fabrications, que Prynne lui-même aurait

Premièrement. " Dans les matières de soi et de discipline, les membres de la Société sont obligés d'obéir à leurs Supérieurs et non à l'Eglise." Dans quel chapitre de leur Institut ce canon se trouve-t-il? Il était inconnu au Concile de Trente et aux dix-neuf Papes qui ont confirmé et préconisé cet

Secondement. " Ils ont été invariablement opposés à l'Episcopat, et ils ont, à différentes reprises, attaqué les décréts des Conciles généraux, spécialement ceux du Concile de Trente... Il semblerait que, dans un pays protestant, des atlaques contre des Conciles catholiques ne devraient pas être regardées comme des péchés énormes; mais puisqu'ils ont été, à différentes reprises, commis par les Jésuites, il aurait dû être facile à Laïcus de les en convaincre, du moins dans une occasion. Pourquoi ne le fait-il pas?

Troisièmement. "La Société a des prisons indépendantes de l'autorité sé-

culière, dans lesquelles les membres réfractaires sont mis à mort, privilège que Laynès leur avait obtenu." Cherchez de qui il l'a obtenu? Du Pape? Dans quel bullaire cet acte ile concession se trouve-t-il? Les Jésuites ontils jamais fait usage de ce privilège? Les Souverains séculiers ont-ils paisiblement consenti à cette usurpation criante de leur droit le plus indubitable? De quelle utilité aurait été aux Jésuites un tel privilége, puisqu'ils ont toujours eu le pouvoir de renvoyer de leur Société les sujets dont ils étaient mérontens, comme ils ont renvoyé Jérôme Zarowicz, Antonio de Dominis, l'abbé Raynal et plusieurs autres? Le pauvre Laïcus ne peut répondre à une sente de ces questions; il a déclaré qu'il ne donnait rien de nouveau; il est mettre à Exécution des lois, ou des sentences, sans être moralement sûrs de

qu'il y a de plus désirable, de plus excellent, de plus avantageux pour satisfait de copier les vieilles méchancetés; et, à la honte de l'Encyclopédie Britannique, il a transcrit cet impudent mensong y du neuvièm y volunie de cet ouvrage, où, saos preuve et saos probabilité. Il est affirmativement unnoncé que "Luynès, Général des Jésuites, avait obtenu du Pape Paul IV, le privilège d'avoir des prisons indépendantes de l'autorité séculière, dans le quelles ils mettaient à mort les frères réfactaires.

Quatrièmemunt. Un des soins particuliers de la Société est de diriger et de seconder les opérations de l'Inquisition." Il n'est pas ficile de déterminer la source précise de cette fanssete; probablement che n'est point empruntée des libelles étrangers, parce que, dans tons les pays catholiques, il était universeilement reconnu que les Jésuites ne se mélérent jamais de Pad-ministration ni des provédures de l'Inquisition. Cinquémement. 4 Les Jésuites ont usurpé la souveraincié du Panaguny,

et ont tenu les Indiens dans l'eschvage." Ceci a été mille fois répété, et il a été aussi souvent démontré, à la satisfaction des gens impartiaux, que les Jésuites ont été les amis sincères et les défenseurs zélés de la liberté des Indiens, et que le succès de leurs missions dans l'Amérique Méridionale a été un glorieux triomphe pour l'hummaité et la religion, tel qu'on en voit peu d'exemples dans les annales de l'Eglise Chrétienne.

Sixièmement. " Ils out formé deux conspirations contre Joseph, Roi de

Portugal, et toute sa famille." En dépit de la toute-puissance du cruel ministre Pombal, la vérité a prévalu, et l'univers reste convaincu que même il n'y a ja vais cu de conspiration formée contre le Roi Joseph, ni par les

Jésuites, ni par d'autres personnes.

Septièmement. "Les Jésuites ont fait trancher la tête à quatre-vingt français, et on fait pendre cinq cents moines comme partisans d'Antoine, Roi de Portugal, dans l'île de Tercère, où il avait été obligé de se réfugier, après qu'on eut disposé de sa couronne." Tout ceci est un mélang e confus des aventures du bâtard portugais, le Prince Antoine, Prieur de Crête, et de Phistoire du Roi Alphonse, qui, cent ans plus tard, fut déposé et confiné dans l'île de Tercère. Quiconque à la l'histoire de Portugal peut se ressouvenir que les prétentions d'Antoine à la conronne ne furent point appuyées par les Jésuites, mais par le Due d'Alva, à la tête d'une armée espagnole de vingt mille hommes: il aura lu que plusieurs personnes furent exécutées dans l'île de Tercère, comme attachées à la cause d'Antoine, par ordre des commandans de l'armement espagnol; mais personne n'a lu que cinq cents moines aient été mis à mort, ou même qu'ils a ent jamais existé à la-fois dans l'île de Tercère. Quoi qu'il en soit, les Jésunes n'ont pris aucune part à tout ce qui est arrivé au prétendant Antoine, au Roi Alphense, ou aux pauvres moines de Tercère.

Hui: ièmement. "Les Jésuites déposérent le Grand-Duc de Moscovie,

après avoir fait répandre beaucoup de saug, et le remplacérent par une de leurs créatures.²² Quand cela est-il arrivé, et qui était ce Grand-Due ? La-

Teus ne répondra pas fucilement à ces questions.

Neuvièmement. "Un mémoire du Cardinal de Nouilles ne laisse point Neuviemement. "Un mémoire du Cardinal de Nouilles ne laisse point douter que Louis XIV n'eût fait les quatre vœux desJesuites."—Sur ce point, la politique des Jésuites paraît avoir été mauvaise. S'ils avaient envoyé le hon Père Louis XIV dans une mission lointaine, par exemple, au Canada on au Brusil, en vertu de son quatrième voru, et s'il avaient conféré sa couronne à quelqu'une de leurs créatures, comme ils avaient disposé de celle du pauvre Roi Antoine, il est vraisemblable qu'ils eussent gouverné l'Europe avec moins de peine. Le Père Louis XIV n'était pas toujours disposé à être un sujet soumis.

Dixièmement. " Le Pape Urbain VIII a accordé au vice-provincial des Jésuites, Stillington, une bulle par laquelle il ordonnait à tous les Catholiques de prendre part à la guerre civile, leur ancordant pour cela des indu'gences, te les que le pouvoir de faire sortir les ames du purgatoire, de manger du poisson dans les tems défendus, et la promesse d'etre placés dans le marty-rologe s'ils vennient à être tués." La grossière absurdité de ce récit est évidente, et ne demande pas de commentaire. A continuer.

CORRESPONDANCE.

M. L'EDITEUR,

Observations du correspondant des Mélanges sur les articles insérés dans les numéros 51 el 52 de l'Aurore

Les plus graves peines que je trouve décernées contre les hérétiques par les lois de Théodose, et de quelques autres empereurs du 4e. et du 5e. si-celes, consistent dans la défense de tenir des assemblées, et, pour certains cas particuliers plus graves dans des amendes dans la privation de tester, dans le bannissement. Les monumens de l'histoire font foi que quelques-unes des lois qui les décernent avaient été sollicitées par les Papes, ou par des Evêques par ticuliers. Il n'est pas à una connaissance que l'Eglise ait jamais sollicité des peines corporelles, je veux dire, la mort ou des tortures. Le correspondant n'a pas vu, dit l'Aurore, numéro 51, que de ces demandes que sait l'Eglise à l'état, il en résultait pour la législature le drait d'examiner la justice de la demande; que c'est bien là soumettre sur ces points là même l'Église à la puissance civile!

Effectivement je ne l'ai pas vu, parce que je crois que cela n'y est pas. Les tribunaux sont obligés de recourir à leurs officiers subalternes pour faire exécuter leurs sentences; les legislateurs, aux magistrats pour faire observer Ni les archers de la haute justice, ni les magistrats ne doivent leurs lois.

ERREUR

qu'une autorité supérieure de la quelle én unent ces lois et ces sentences, les rend suffisamment certains de leur équité. Or l'Eglise qui a pour le moins autant de lumière et de sagesse que l'état, a constaté l'apropos de la loi qu'elle demande, et le délit au quel 'n peine est applicable. Done il ne reste

à l'état qu'à faire droit à la demande de l'Eglise.

"Les passions humaines se mêlent aux choses les plus sacrées. Le clergé "peut se corrompre comme toute autre institulion; l'histoire en fournit des preuves... La législation doit le protéger contre ce qu'il tient de l'huma-"nité. Cette obligation est absolue dans l'intérêt bien compris du clergé, de " tous ; spécialement dans celui de l'état. (Aurore numéro 51.) Tournous la phrase; les souverains et les hommes d'état peuvent se corrompre; même à un dégré de perversité révoltante, l'histoire en fournit dix prouves sur une contre le clergé. La législation ecclésiastique doit les protèger con-tre ce qu'ils tiennent de l'humanité en fesant dépendre leur autorité de la sienne de peur qu'ils en alusent. Cette obligation est absolue dans l'intérêt bien compris de l'état à qui elle épargnera tant de crimes qu'il commet et l'odieux qu'il s'atine en les commettant; dans l'intérêt des particuliers qui sont les victimes de la tyrannie; et surtout dans l'intérêt de l'église qui soufire de la part du pouvoir civil des usurpations et des persécutions presque

L'écrivain de l'Autore dit au même numéro 51, " nous reconnaissons la "vérité de cette doctrine (que tont ce qui dirige immédistement vers la vie "éternelle ne peut être que du ressort de la puissance de l'Eglise.) s'il n'est "question que des moyens spirituels." Ceci suppore qu'il y a des moyens immédiatement coordon. és à l'acquisition de la vie éternelle qui ne sont pas spirituels. La supposition est fausse. Car les moyens, en bonne métaphysique, n'ont d'anne bonté ou qualité que celle qu'ils tirent de la fin vers la quelle ils sont primairement coordonnés. Or la vie éternelle est esseniellement spirituelle, ou surnaturelle. Pone les moyens le sont aussi néces-sairement. Il paraît que bien des écrivains peu versés dans les sciences sacrées, ont confondu lei le Spirituel avec l'immatériel on l'imperceptible aux sons. La méprise est grossière. Spirituel se prend lei par opposition à lemporel ou profane. Le désir d'une place lucrative, la crainte d'une maladie, le dépit d'un affiont, sont des choses qui ne tombent pas sous les sens, puis-que ce sont des affections de l'âme. Cependaut ce ne sont pas des choses spirituelles, ou moyens directs de salut. Au contraire les sacremens, la doctrine sacrée, la discipline religiouse avec tous leurs accessoires (accessorium sequitur principale.) comme les bénéfices annexés aux offices encrés, sont des choses spirimelles, quoique consibles; par la raison qu'elles sont framé-diatement coordonnées au honbeur éternel. C'est pour cette raison que je me suis joint à ceux qui sontiennent que les fabriques sont exclusivement du ressert de l'Eglise. La pratique qu'on allégue contre, constate l'usurpation, l'oppression, mais n'établit aucun droit. L'Eglise subit le joug que lui impo-se la force sur ce point, comme sur bien d'autres. Dans ses nécessités elle est forcée d'aller vers ceux qui abuseut de leur pouvoir, reclamer une parcelle de ce qu'on lui enleve ; de prier qu'on la laisse excrer quelques-uns de ses droits les plus légitimes. Ainsi le polié s'humitie-t-il devant le ravisseur pour obtenir comme une largesse, la restitution de queique chose qui lui est indispensable. Mais l'Eglise, pour être commune de subir ces servitudes que lui imposent -es ennemis et ses enfans dénaturés, n'a ni perdu ni désavoué ses droits. Elle les reclamera, ou les ressaisira, des que le moment propice sera venu. Quand on ne laissait à l'Irlande que la faculté de remercierl'oppresseur de ce qu'on n'aggravait pas sur elle le poids de la tyrannie, son silen-ce fut il une confession de l'équité de ce qu'on lui fesait souffrir? Si malgré le droit naturel que l'on a de se former en congrégation religieuse, de bâtir des Eglises, d'acquerir et de posséder, on a recours au gouvernement, c'est que l'Eglise est vis à vis de lui, comme a été l'Iriande envers ses oppresseurs: aisément on pourra qualifier ce que je viens de dire, de doctrine abominable, mais on ne le démontrera pas si facilement.

L'Aurore avait assirmé au numéro 45, et assirme de nouveau au numéro 52 que les biens des Jésuites étaient des biens vacants qui de droit positif étaient dévolus à l'état. Or si pour l'avoir afirmé deux fois il a gain de cause, combien plus doit l'avoir aussi celui qui a affirmé autant de fois le contraire, et qui, en confirmation de son assertion, a ajouté quelque petite chose que l'on n'aborde jamais. Je dirai la même chose de ce qui suit : "PFglise ne peut exercer des droits civils, qu'en vertu du pouvoir civil, "comme on l'a vu dans les numéros précédens." Si en affirmant trois fois cette proposition, on a pu la rendre vinie, il me semble que j'ai pu aussi rendre la contradictoire vraie en l'affirmant avec des raisons à l'appui, qui sont demeurées intactes jusqu'à cette heure.

En bonne justice la déposition d'un ennemi acharné n'est pas admise à la charge d'un accusé. Or qui ne sait que les Jésuites et le pouvoir ecclésiastique n'ont pas eu de plus grands canomis que les Jurisconsultes des der-niers siècles. Pourquoi donc ne refuserais-je pas leur autorité, en disant

quelle ne vant pas plus que le protestantisme et le voltairianisme réunis?

"Contentons-nous d'ajonter, dit l'ecrivain de l'Aurère numéro 52, que "l'auteur (le correspondant) n'a pas prouvé, ne peut prouver le droit de l'é-glise de posséder et d'acquerir sans l'intervention du pouvoir civil." Si les assertions pures et simples rendent vraie la proposition qui en fait l'odjet, en voila une qui en vaut la peine. Cepentiant il me semble que l'assertion se-roit reçue avec encore plus de confiance, si elle était accompagnée d'une dis-

leur équité. Cependant ils ne sont pas établis juges de cette équité, par ce | cussion logique des raisons et des faits que le correspondant croit être des démonstrations de sa thése.

" L'éditeur de l'Aurore doit saire observer qu'il signale l'erreur du corres-"pondant comme prenant sa source dans les principes de lois... qui formalent "la jurispradence des nations" (au moyen âge, comme il a dit ailleurs.) Toute loi positive, si elle est juste, doit dériver de la loi naturelle dans laquelle elle doit être renfermée comme le déterminé dans l'indéterminé (St. Thom. 1.2. 95. 2 et 4.) Si l'éditeur de l'Aurore veut dire que mon erreur a son princi-pe dans la loi naturelle aussi hien que les lois du moyen âgé, il signale ce que sait quiconque a des yeux pour me lire et des oreilles pour m'entendre. J'établis mon erreur d'abord par la nature des choses, et ensuite par des faits supposant le consentement, de nations à reconnaître dans la corporation le droit de posseder imdépendamment de l'habilitation civile. Or le droit qui résuite de la nature des choses, qui est reconnu de tout le monde et partout, est un droit naturel. De là il résulte que mon erreur est une vérité de tous les tems et de tous les lieux. Si l'éditeur veut dire que mon erreur est sondée sur que'que disposition, ou maxime purement positive des lois du moyen âge, alors il a raison de parler, il signale vraiment on public cequ'il ne pourrait savoir, comme n'étant que dans son imagination, car il est bien clair par mes paroles que je ne sonde mon erreur que sur la natures de la corporation et. sur des faits autérieurs au moyen âge, et plusieurs même, à l'ère chrétienne, par conséquent sil ne signalait pas qu'il la croit prendre sa source dans les lois du moyen âge, personne ne s'en serait douté.

Trompez le médecin par votre frugalité, l'avocat par votre honnêteté, et la misère par votre travail. ANTIQUES.

BULLETIN.

Evènemens du 20 septembre, Pose, et bénédiction de la première pierre de l'Asile du Bon Pasteur.—Lettre Pasterale pour l'érection du collège des RR.PP. Jésuites. — Eulles de Myr. Blanchet. — Des Jésuites en 1584. — L'abbé Bonnechose. — Mgr. Thibaud, nommé archevêque d'Aix. — Telégraphe électriques. — Motion de lors Beaumont en faveur de Cracovie. Politique de la Suisse. Réception de Méhémet-Ali à Constantinople .- Ch onique.

Dimanche dernier a été pour Montréal un jour rempli d'événemens religieux. Premièrement, ainsi qu'on l'avait annoncé, cut lieu la bénédiction solemelle de la première pierre de l'église qui doit être attuchée an nouveau couvent du Bon Pasteur. Les voyageurs passant par notre ville, comme nos concitoyens, tous ont remarque sans deute ce vaste édifice qui s'élève si rapidement sur le Côteau Baron, au centre et sur la partie proéminente de ce lecal magnifique: c'est là le splendide sanctuaire que l'on prépare au repentir et qui doit être sous la garde des vierges: voilà pourquoi on le bénissait. Dès le matin. tout avait été préparé pour la circonstance ; les murs déjà très élevés de cette grande construction étaient tout pavoisés de drapeaux, de pavillons et d'emblèmes entremélés de verdure : une criflamme surmentait le teut et laissait lire au loin cette inscription consolante: Eon Pasteur. Le soir, sur les quatre heures et à la suite des vêpres solennelles, on vit sortir processionnellement de la cathédrale Mgr. l'évêque de Montréal, le premoteur de l'œuvre, accompagné de Mgr. le Coadjuteur.de M. Supérieur de Saint-Sulpice, de M. Lavoie Chanoine honomire et confesseur, des Dames du Bon Pasteur, des membres du chapitre et d'un nembreux clergé. Les habiles musiciens de la scciété de tempérance réjouirent la multitude par leurs airs trienn hans et une soule compacte se pressa sur les pas du nontife.

Arrivés sur la plate-forme disposée pour le clergé, les évêques et les dignitaires prirent leurs sièges, et M. le comte de Charbonnel s'adressa à cet immense auditoire échelonné selon les disièrens étages, dans les galeries préparées pour le recevoir, sur les échafauds des maçons,dans les croisées et sur tous les points du vaste terrain qui environne la bâtisse. L'orateur sacré expliqua à cette foule attentive le but, le sens des prières de la bénédiction que l'Eglise emploie lorsqu'elle pese la première pierre d'un édifice religieux. Il fit ressentir teut ce que ce neuvel établissement premettait d'eméliorations merales pour la splendido cité de Marie, el dans ses chaleureuses improvisations il excita vivement toutes les sympathics de la recernaissance envers le donateur et la donatrice de ce magnifique terrain, et à l'égard des bienfaiteurs signalés de l'œuvre ; il trouva aussi le moyen d'attirer de neuvelles et abondantes offiandes (1) qui deivent hater encore davantage les rapides progrès des travaux.

N'entréal s'était attendue à cette pempe, mais elle ne savait

PACINATION.

⁽¹⁾ La collecte à la cérémonie sut de £66.

pas la double joie que lui préparait son premier pasteur, lors la raison de la fertilité du territoire et de la douceur du climat. qu'il lui adressa une nouvelle lettre pastorale. Cette satisfaction fut pour les habitans de cette ville comme celle que fait éprouver à des fils généreux la confiance illimitée d'un teudre père-Ville dont les destinées sembleut vraiment prodigienses, votre premier pasteur annonçait à la messe de la cathédrale qu'eulin le tems était venn où il allait vous doter d'un établissement, asyle des sciences, où les beaux talens que le ciel n'a pas refusés à la jeunesse canadienne plus qu'à celle des autres nations, seront exploités comme ils le seraient dans l'ancien monde; c'est dire que Monseigneur, dans son amour pour son pays voulait nous placer au niveau des peuples depuis longtems en possession des grandes connaissances. Et dans ces nobles projets. Sa Grandeur n'était pas seule; car les fidèles ont vu l'illustrissime évêque de Martyropolis se faire l'organe de l'évêque diocésain. L'œuvre de St. Ignace fut définitivement proclamée en union avec-celle du Boir Pasteur, et pour l'une comme pour l'antre on faisait un nouvel appel à la munificence des citoyens. Canadiens, y avait i là de quoi étonner votre générosité? Non, sans doute! car ceue vertu qui vous distingue avait presque achevé la première et les dons généreux de nos citoyens les plus marquans avaient fait prendre un bel essor à celle du collège des RR. PP. Jésuites : la Providence a-t-elle accontumé de laisser son ouvrage innehevé...? Il ne fallait plus que la coopération du peuple; car le peuple peut tout lorsqu'il veut le bien et qu'il s'unit pour une bonne œuvre. Or voici que vos premiers pasteurs vous présentent la double occasion de vous signaler de nouveau, Deux édifices majestueux domineront votre cité avec la superbe basili qué paroissiale et le beau temple élevé à Dieu sons le vocable du grand apôtre St. Patrice. Le premier, celui du Bon Pasteur, est en sureté de réussite; le second appelle encore votre générosité. Donnez, et en donnant, vous ne ferez que suivre vos plus chers intérêts comme le disait encore l'orateur sacré. Familiarisés avec les noms des grands hommes dont le berceau comme tels, fut la Compagnie de Jésus, nous ne pouvons ignorer que si les siècles les plus remplis par les fondations religieuses de tous genres sont dans l'admiration de ce que vous avez déjà fait, les derniers ages aussi, qui ont pu apprécier l'ordre d'instituteurs le plus accrédité, contemplant vos présens éfforts, demandent si votre générosité n'aura point de bornes. Non! elle n'en connaît point, disait un Canadien de distinction; et votre activité à préparer votre grandeur future par des monumens de goût et des ouvrages de communication gigantesques,n'en connaît point non plus. Il y a peut être peu de pays on les événemens de toutes sortes se succèdent et se pressent comme dans notre petit coin du globe. Hier un projet de foudation religieuse, aujourd'hui, assemblée, sous criptions, bazars qui dotent cette nouvelle institution; demain, cérémonie somptueuse qui la courenne, et la met en pleine opération ; un autre jour, une autre œuvre se fait de même! Voila pour la Religion.

Le progrès de l'influstrie ne sera pas moins rapide, et les améliorations matérielles prennent déjà un développement immense. Ici, c'est un canal dont les travaux étonnent l'homme même familiarisé avec les grandes entreprises, là c'est un chemin de fer qui promet d'être un des plus beaux ouvrages en ce genre: plus loin, une de ces belles constructions navales que l'on croyait à peine ébanchée et qui déjà sillonne nos immenses laes et nos larges rivières. Toute à l'heure on passera à pied sec sur le grand fleuve qui baigne notre cité : vraiment c'est à qui mieux,de la religion et de l'industrie, et l'ou a bien raison de dire que les choses vont vite en Canada.

Avant de partir pour l'Europe, Mgr. de Montréal doit donner la consécration épiscopale à Mgr. Magloire A. Blanchet l'un des chanoines de sa cathédrale, que Sa Sainteté Pie IX vient de nommer évêque de Walla-Walla dans l'Oregon, et dont les bulles datées du 28 juillet sont arrivées par la dernière malle. Mgr. F. N. Blanchet qui fut sacré à Montréal le 25 juillet 1845, s'étant rendu à Rome après son sacre, pour y faire connaître à Grégoire XVI alors régnant, l'état du catholicisme dans l'Orégon, supplia Sa Sainteté d'adopter quelques mesures propres à faire progresser la religion dans ces contrées encore sauvages, mais vers lesquelles l'émigration se porte avec empressement

Mgr. de Drasa demandait : 12, que tout le territoire depuis le 420me degré jusqu'au 543 a ... t'ài divisé en huit évéch? : savoir, d'Orégon city. de Nesqualy, de l'Île de Vancouver, et de l'Île de la Princesso Oharlotte ; sur l'Océan; de Walla-Walla, de Fort-Hall, de Colville et de la Nouvelle Calédonie, dans l'intérieur, 20. qu'il n'y cût pour le présent que deux nouveaux évêques; savoir, l'un pour l'Evèché de Walla-Walla avec les titres de Fort-Hall et de Colville; l'autre pour l'Eveble de l'Ile de Vancouver avec les titres de l'He de la Princesse Charlotte et de la nouvelle Caledonie ; 3 ° . que l'évêque d'Orégon-cely eût le titre de Nesqualy. 4 ° . que nes auit Evêches reconnus en principe formassent une province ecclésiastique, dont la ville d'Orégon ou Oregon-city serait la métropole.

Le St. Siège a acquiesné au désir du Vicaire apostolique de l'Orégon . . . La région de Walla-Walla a été érigée en dionèse, et les régions de Fort-Hall et de Colville lui sont soumises, en attendant qu'elles soient érigées en Evêchès proprement dits . . . etc. etc. etc. M. Modeste Demers, l'un des premiers missionnaires, est nommé Evêque de l'He Vancouver. .

La cérémonie du sacre qui est longue et très imposante, se fera dimanche dans la cathédrale et commencera à huit heures. Messieurs les curésqui ont des vicaires et qui peuvent s'absenter, sont invités à y

C'est une chose assez curieuse de connaître l'origine des persécutions des Jésuites. On sait que le pape Grégoire XIII avait réformé le calendrier en 1582, et le sénat d'Ansbourg adopta cette nouvelle manière de compter en 1584. En conséquence on annonçade mereredi des Cendres dix jours plutôt. Alors des milliers de voix s'élevérent contre ce nouvel ordre de choses." Deux cents bouchers qui se trouvent réunis se mettent à la tête de l'insurrection. La populace remplit les rues ; on envahit le couvent des Jésuites, on veut les détruire avec leur calendrier. Les arrgistrats remplissent en vain la ville de leurs soldats, le tumulte augmente; on crie avec plus de furie : Point d'innovation, à bas les Jestilles et leur calendrier. C'est ainsi que deux cents bouchers qui se voyaient sur le point de perdre les viandes qu'ils avaient préparées pour la consommation de la ville, excitérent une aussi grande émeute; le plus grand nombre d'entre eux étaient hérétiques, et quand Pâques arriva dix jours plus tôt; ils fermérent leurs boutiques et voulurent faire jeuner la ville. Les catholiques y pourvurent, mais les hérétiques, ne voulurent point toucher aux viandes josuitiques, et firent maigre à leur grand déplaisir. Telle fut la première cause d'indignation contre les Jésuites; car la comme ailleurs les Jésuites étaient responsables de tout. Ce qui les sauva du massacre c'est qu'on fit courir le bruit que le duc de Bavière était entré dans la ville à la tête de cinq cents soldats armés; cette nouvelle inspira une frayeur panique à la multitude et contribua à faire rentrer chaenn dans ses fovers.

On parle encore d'élever M. l'abbé Bonnechose à l'épiscopat, mais ce serait une bien mauvaise chose! fasse le ciel que le gouvernement français ne présente pas une telle demande à la cour de Rome ; car ce serait le tems de recourir au moyen extrême : Die ecclesia. On a averti M. l'abbé Bonnechose, combien il s'égarait; on a prié ses amis de tacher de le ramener dans les rangs où il serait si utile pour bien combattre, s'il voulait rester lié à ses anciens confrères.

-On dit que Mgr. Thibaud, évêque de Montpellier, a reçu par le télégraphe sa nomination au siège archiépiscopal d'Aix, laissé vacant par la mort de Mgr. Bernet.

-Ce que l'on a toujours redouté pour les télégraphes électriques vient de se réaliser en Angletstre. Les communications par le télé graphe électrique, entre Londres et Portsmouth, sont en ce moment intercompues. Pendant l'orage qui a assailli le 1er, noût la capitale. le tonnerre est tombé à plusieurs reprises sur les fils conducteurs et les a entièrement brisés. A Forcham, le choc a été si violent que les potenux qui supportaient le télégraphe ont été renversés. A la station de Gosport, l'aiguille a joué tonte la mit, comme si l'on cût fait des communications, et l'appareil pour recueillir les signes est com-



ERREU

plètement démugé. Il est fort heureux que ces effets se soient produits durant la nuit, car, si quelqu'un se fut trouvé dans la pièce ou en Angleterre le bled monta de 8 chelins à 58. aboutit le télégraphe, il cût été inévitablement foudroyé.

-A la chambre haute, lord Beaumont a annonce, la motion d'une adresse à la Reine, afin d'obteuir la communication des notes et correspondances échangées entre le gouvernement britannique et les cours de Berlin, de Saint-Pétersbourg et de Vienne, relativement aux derniers événemens de Cracovie, qui impliqueraient, suivant le noble lord, une violation directe du traité de Vienne.

-Le comité central de l'association populaire bernoise vient d'adresser à toutes les sections cantonales une proclamation dans laquelle il annonce que la réforme constituonnelle étant heureusement opérée dans le canton de Berne, le moment est venu de sortir des bornes étroites de ce canton, et de passer le territoire fédéral pour y opérer tes mêmes reformes. "Le salut du peuple suisse, disent les auteurs de ce manifeste, doit venir d'en bas : il n'y a rien à attendre d'en haut."

Un appel va être en conséquence adressé à tous les patriotes de la Suisse pour les inviter à former, de concert avec ceux de Berne, une association populaire générale, chargée d'opérer la réforme du pacte tédéral par voie révolutionnaire, sans le concours de la Diète et des gouvernemens cantonnaux.

Le comité central bernois a déjà reçu des actes d'adhésion des patriotes d'Argovie, de Bâle Campagne, de Vand et de Zurich. Soleure montre maintenant quelque tiédeur pour la cause radicale, à la suite du refus qu'a fait le canton de Berne de soumettre à la décision d'arbitres un différend financier qui divise depuis plusieurs années les deux Etats.

-Méhémet-Ali est arrivé à Constantinople le 19 juillet. Les plus grands honneurs ont été faits au vice-roi d'Egypte. A peine entré dans le Kiosque qui lui avait été assigné pour résidence, il fut appelé dars l'intérieur du palais. Le Sultan le reçut debont dans la grande salle d'audience, et, le prenant par la main, le conduisit à un fauteuil placé près de son trône même : après quoi ils eurent une conférence qui se prolongea pendant environ une heure. De retour chez lui, de vice Roi reçut la visite de tous les grands personnares de l'Etat.

-Voici d'après les chroniques qui nous ont été transmises par l'histoire les années les plus roin irquables que l'on connaisse pour la chaleur et la sécheresse.

En 766, l'été fut si chand que les fontaines furent desséchées.

seleil.

L'an 1000, fut si chaud en Allemagne, que les étangs disparurent ; et le poisson laissé à see, occasionna une espèce de peste.

En 1122, les hommes et les animaux mouraient de chaleur.

En 1130, la terre fut desséchée, les sources et les rivières disparurent, et le Rhin, en Alsace, demeura à sec-

En 1159, il ne tomba pas un grain de pluie en Italie, après le mois

L'année 1171, fut extraordinairement chaude en Allemagne.

En 1232, la chaleur fut si grande, surtout en Allemagne, que l'on cusait, dit-on, des aufs dans le sable!

En 1260, il mourut grand nombre de soldats hongrois, par la farce de la chaleur, près de Béla, où il y ent une grande bataille.

Les années 1276 et 1277, furent d'une chaleur et d'une séchierésse excessives.

Les années 1293 et 1291, furent très chaudes, ainsi que celles de 1303 et 1304: le Rhin et le Danube furent à sec.

En 1303, les champs de blé et les vignobles furent brûlés.

Les années 1393 et 1364, furent très chaudes.

Lannée de 1447 fut extrêmement chaud.

En 1473 et 1474, on aurait dit que la terre entière était en seu. En Hongrie on traversait le Danube à pied.

Les années consécutives 1538-39-40-41, furent si chaudes que les rivières furent desséchées.

En 1558, la sécheresse fut si grande que les fontaines manquèrent

Les années 1615 et 1616, furent chaudes par toute l'Europe.

L'année 1646 fut d'une chaleur extraordinaire.

En 1762, la chaleur'se sit vivement sentir en Ecosse; il y eut une éclipse totale, le lundi 24 mai ; ce qui fait que les écossais l'appelerent l'année de Mirk-monday.

1700, et les deux suivantes surent extrêmement chaudes.

L'année 1718, fat d'une chaleur insupportable ; la température était si lourde et si oppressive que l'on fut contraint de fermer tous les théâtres à Paris; il tomba à peine quelques gouttes de pluie pendant neuf mois.

Les années 1723 et 1724 furent également chaudes et sèches.

1745, sut aussi remarquable pour la chaleur.

L'année 1746, fut sans comparaison beaucoup plus chaude: l'herbe fut brûlée; le gazon tout jauni ; les feuilles tombaient des arbres; il ne tomba ni pluie ni rosée pendant plusieurs mois; les populations des différens pays se mirent en prières publiques pour obtenir de la pluie et un air plus rafraîchissant.

1754, fut très chaud.

Les années 1760, 61 et 63, furent pareillement très chaudes. 1778 et 1779, furent aussi chauds et très secs.

1788, est remarquable par la chaleur et la sécheresse.

1811, année remarquable par sa belle comète, et sa bonne vendang'ê en pays vignobles, fut très chaude, et bien sèche.

A ces années on peut ajouter 1818, qui coincide avec 1718, et la présente année 1846 qui rappelle 1646 et 1746; pourtant elle ne peut pas être comparée à 1746 d'après ce que nous avons vu; mais une bonne preuve que cette année a été extrêment chaude en Europe c'est que le sommet du Mont-Bianc a été déponillé de sa blancheur éternelle; ses neiges qui n'avaient pas fondu depuis des siècles se sont toutes dissoutes.' Les habitans des environs pouvaient dire que leur montagne avait perdu son bonnet blane; on craignait des inondations pour les pays voisins.

Quant à 1818, on croit que le thermomètre monta à Montréal à 105° degrés de Fahrenheite ou 33 de Réaumur; il mourut plusieurs personnes, surtout dans les champs, pour avoir bu de l'eau en travaillant aux récoltes ; il mourut même des animaux sous leur charge. Cette même année il se détacha du pôle nord une banquille de glace estimée à seize mille milles quarrés; la baie de Buffin, se trouva libre de ses glaces, et l'on put pénétrer si avant qu'on découvrit le détroit de Lincaster. L'hiver d'aupuravant le froid fut si excessif en Canada qu'on En 903 et 924, les grains et les fruits furent brûlés par l'ardeur du prétend qu'il monta à Trois-Rivières à 33 degrés de Réaumur.

NOUVELLES RELIGIEUSES. CANADA.

Archeveche. - La retraite ecclésiastique s'est terminée, hier, par une basse messe, suivie de la rénovation des vœux sacerdotaux et du chant solennel d'actions de grace, le Te Deum; cent cinq prètres assistaient à cette touchante

Le discours prononce par M.de Charbonnel, immédiatement après le messe, ne lui a rien fait perdre de son titre de prédicateur éloquent ; c'était le triomphe, le couronnement de huit jours de travaux pendant lesquels il n'a cessé d'adresser la parole de Dieu aux ministres de Dieu, ses frères et ses collahorateurs dans le champ sacré de l'avenir. L'autre jour il exhortait les catholiques de Québec à ne pas laisser inachevé le palais archiépiscopal, commence depuis bientôt deux ans. "Je suis parfaitement indépendant, n-t-il dit, personne ne m'a parle de la chose; si on m'en avait parle, je serais lié, je ne vous en parlerais pas." Hier il est revenu à la charge: "Je vous ai parlé, il y a dimanche hait jours, du palais archiépiscopal, je viens vous en parler encore, et je suis aussi indépendant que je l'étais la première fois, cur j'obèis comme la première fois à mon propre et seul mouvement. Je ne serais même pas revenu sur le sujet, si je n'avais à vous dire quelque chose qui va vous surprendre. Sachez donc qu'hiev, ces mêmes prêtres que vous voyez là, ces prêtres auxquels nous avons en la consolation er l'honneur d'adresser la parole pendant huit jours, ces mêmes hommes ont souscrit spontanément et de leur presque mouvement, quinze cents louis. Croyez-vous donc qu'ils les ont ces quinze cents louis? non, ils les ont pris pour la plupart sur leur revenu à venir, trois ou quatre années d'avance." Puis montrant ce que cette œuvre avait de national, il a demandé qu'on lui désignat les plus riches citoyens de Québec, et qu'on lui permît d'aller frapper à la porte de chacun d'eux.

de PAGINATIO

chef suprème de toute la catholicité, et qui lui permette de recevoir dignement ses suffragans les évêques du Canada en concile national. Cet archevêque, ces évêques, ces prêtres, n'existent pas pour eux-mêmes mais pour le peuple auquel ils sont chargés de donner la vie morale et intellectuelle; donc en n'entourant pas ces homme et leur chef du respect et de la considération auxquels ils ont droit le peuple se méprise, il ne se respecte pas lui-même. Jusqu'ici les évêques de Quêbec ont tellement compris que le peuple c'était eux et qu'eux c'était le peuple, qu'ils se sont toujours oubliés eux-mêmes pour donner au peuple la subsistance morale et matérielle. Comptez les institutions d'éducation et de charité qui depuis deux siècles se sont surcessivement élèvées au milieu de nous, et dites s'il en est siècles se sont surcessivement elèvées au naneu de nous, et dies s'il en été une qui ne doive à quelqu'évêque ou sa naissance ou sa prospérité. Les Plessis, les Panet ont tout donné pour leur cher peuple, Mgr. l'archévêque a donné son passé et son avenir au collége deNicolet, au couvent, de Saint Roch, aux écoles élémentaires établies dans diverses parties de la ville ; il n'est que juste maintenant qu'on l'aide à s'abriter convenablement pour l'avantage de tous, lui qui en a abrité tant d'autres.

Nous ne serons pas démenu en disant que si Mgr. l'archevêque n'avait pas eu cette délicatesse qui était due à son rang et à sa position de chef de l'église catholique, il ne tenait qu'à lui de s'adesser à ceux qui ne croient pas comme lui, mais qui se seraient fait un plaisir et un devoir à l'aider de procurer à la ville de Québec un nouvel embellissement. Ce que ces hommes cussent été prèts à faire dans un but purement local est-ce que nous catholiques nous ne le ferions pas dans un'out religieux et national. Les homaies des autres cro-yances ont toujours admiré chez les catholiques cette union et cette unani-mité qui leur ont fait entreprendre et achever de si grandes choses, et il serait maiheureux que dans ceue circonstance après que le chef de notre église canadienne a épuisé ses ressources à force de sacrifices et de bienfaits, il serait malheureux que le catholicisme se donnat un démenti à lui-même en

cessant d'etre genereux, national, et fécond.

cessant d'eure genereux, national, et fécond.

Nous ne savons si nous sommes bien informé, mais on nous dit que des marchands de la Basse-Villes se proposent de faire une bourse qu'ils appelle-ront " la bourse des marchands," pour aider à l'édification du palais archiépiscopal. Ce ne sernit pas le premire exemple de générosité donné par les citoyens de la Ba-se-Ville; en plus d'une occasion ce quartier de la ville a fait voir qu'il était libéral et national.

Journal de Québic

FRANCE -Nous nous empressons de rendre publique la lettre suivante que Mgr l'évêque de Châlons nous a fait l'honneur de nous adresser. Elle exprime de nobles sentimens qui seront en particulier pour les catholiques de Suisse un consolant témoignage du pieux intérêt que prennent à leur situation les fidèles et le clergé de France.

" Châlons, le 22 juillet 1846. "Monsieur le Rédacteur de l'Ami de la Religion,

"La situation où continuent de se trouver les catholiques de Suisse est pour nous l'objet d'une vive sollicitude, et excite au plus haut point notre in-téret et toute notre attention ; ils n'en doutent point. Aussi estre de bon cœur que nous faisons des vœux pour eux, et que nous conjutons le Seigneur de leur rendre sa paix et de mettre fin à ces iniquités monstrueuxes dont its ont depuis si long-temps à souffrir. Quel attentat que celui du pillage et de l'en-vahissement des couvens d'Argovie! Rien de semblable ne s'étoit vu depuis notre révolution qui a servi de modéle à tous les envahisseurs. C'est une attaque, non-seulement contre toute la catholicité, mais contre toutes les propriétés, contre tous les gens de bien, grands et petits, qui ne peuvent plus compter sur rien. Et cela se passe dans un siècle qui se dit, par excellence, celui de la légalité, où l'on respecte religieusement tous les droits! Quel abus des termes! Comment ceux qui disposent de l'autorité et qui ont la force en main le souffrent-ils? Croit on être bien puissant quand on n'a pas d'autres moyens de se tirer d'embarras que de sacrifier le foible, l'innocent? Quand une société en est là, c'est que plus rien n'y tient et qu'elle est bien près de

"Un article que je lis aujourd'hui dans votre excellent journal, me porte à faire ces courtes réflexions, dont je vous prie d'user si elles vous paroissent utiles. Puissent-elles servir à consoler des frères qui souffrent, des frères qui nous sont bien chers et pour qui l'on prie beaucoup dans le diocèse de Chânons sont hen cher et plan qui van l'acceptant de leurs plaintes, Dieu qui connoît leurs besoins n'y sera point insensible.

"Recevez, Monsieur le Rédacteur, la nouvelle assurance de tous mes par-

faits sentimens. † M.-J., évêque de Châlons."

- La retraite coclésinstique du diocèse de Rodez a été close le 21. Après la messe célébrée par Mgr Vérolles, le P. de Bussy est monté en chaire et a messe cerebree par large verones, le r. de bussy est monte en charce et a donné un excellent discours sur le sacerdoce. Le renouvellement des voux cléricaux a été fait par les 400 prêtres qui assistoient à cette imposante rérémonie, entre les mains de MMgrs les éveques de Rodez et de Mantchourie, au milieu du concours immense des sidèles. BELGIQUE.

-La Gazette de Liège, dans un article intitulé : Souvenir du Jubilé, reca-

Nous avons toujours peusé que l'édification d'un palais archiépiscopal, pitude les principaux événemens qui ont marqué cette zainte quinzaine : dans l'ancienne métropole politique et dans la métropole catholique du Canada, était une œuvre éminemment nationale et en cela nous nous sommes rrouvé d'accord avec les citoyens de Québec qui ont exprimé leur opinion par une assemblée publique. Le chef de la caholicité en Canada a besoin par une assemblée publique. Le chef de la caholicité en Canada a besoin d'une deme are qui soit au niveau de la haute dignité que lui a conféré le chef suprème de toute la catholicité et qui lui permette de recovoir digner prédienteurs étrangers se sont fait autourles à l'income la la facette. prédicateurs étrangers se sont fait entendre à Liège pendant le Jubilé, et que le nombre des sermons qui étaient prononcés chaque jours était de 21.

Le chiffre qu'elle donne des communions n'est pas moins éditiant. Dans 18 églises, sur 20 que renferme la ville, ce chiffre no s'est pas elevé à moins de 16.000. Encore fait-elle observer que les fidèles des environs qui venaient processionnellement à Liège avaient reçu la sainte Et charistie avant leur départ. Ces beaux résultats sont bien faits pour fermer la bouche à ceux qui n'ont voulu voir dans cette grande soleanité religieuse qu'une fête Ami de la Religion. toute mondaine.

PRUSSE.

L'on nous écrit de Bonn, que le baron de Loë, neveu de celui qui s'est rendu si célèbre par le courage avec lequel il a mis au jour tous les actes de partialité que le gouvernement prussion se permet incessamment contre ses sujets catholiques des provinces-rhénanes, vient d'épouser la riche comtesse de Forstemberg-Stammeeim, non moins repectable que M. de Loë, a joint à cette offrande matrimoniale un don de quelques milliers d'écus, et déjà dans toutes les villes de la province il s'est formé des sociétés qui s'occupent auns toutes les vines de la province à s'est forme des societes qui s'occupent avec un grand zèle à réunir des fonds pour le même objet. Grâces à cette coopération du clergé et des simples fidèles, des sommes considérables sont déjà à la disposition du pasteur, et l'on peut regarder comme prochaine la fondation de cet utile établissement. Alors soulement il sera permis d'espèrer and l'instruction primite et accomplisher le la company de la compan que l'instruction primaire et secondaire des jeunes lévites échapera à la dangereuse direction qu'elle recevait sous les auspices du ministère des cultes et de l'instruction publique, encore tout imprégné de l'esprit philosophique et anti-catholique du défant baron d'Altenstein. L'on a tout lieu de croire que Mgr. de Geissel réussira à faire pour son petit séminaire, l'acquisition d'un couvent supprimé, situé au centre de Bonn. Si la chose offait, comme or peut le craindre, de trop grandes difficultés, l'on s'occuperait aussitôt de la construction d'un nouvel édifice.

Ami de la Religion.

NOUVELLES DIVERSES. CANADA.

Accident lumintable. - Un correspondant de la Guzette donne les détails d'un accident déplorable arrivé samedi soir dans le havre de Kingston. Vers 61 heures vingt-trois ou vingt-quatre journaliers employés aux travaux da gouvernement à l'Îles aux Cedres, s'embarquerent dans une grande chaloupe pour revenir à Kingston, à environ un mille et demi. Lorsqu'ils furent à à quelque distance, l'embarcation prit de l'eau, ce qui causa de la confusion à hord, on se poussa de coue et d'autres, jusqu'à ce que le vaisseau chavira. et dis-sept per onnnes se noverent. Quatre s'attacherent à la chaloupe et furent sauvées; deux autres nagérent jusqu'au rivage. Le lendemain matin, les dix-sept corps furent retirés de l'eau. La grande partie de ces hommes étaient fort pauvres et laissent des familles sans secours. Cinq des noyés appartenaient à la même maison. La femme de cette maison resta seule, ayant perdu d'un seul corp, son mari, son père sont frère, son cousin et un ami qui pensionnait chez elle. Ce maiheur a produit une seasation douloureuse à Kingston, et on espère que les sympathies ne manqueront pas aux familles privées ainsi de leurs soutiens.

Depuis que ce qui précède est écrit, nous voyons par les journaux de Kingsten qu'une assemblée des habitans de cette ville a été convoquée par le maire et qu'un comité a été nommé pour collecter des souscriptions en saveur des parens des victimes de l'accident de l'îles aux Cèdres. Minerve.

Un Anglais du nom de T. Richardson fut dernièrement arrêté à New-York pour s'être enfui d'angleterre avec £500, appartenant à une loge d'Odd Fellows dont il était trésorier.

-Il parait que lord Catheart doit abandonner la résidence de Mokland à son successeur aussitôt qu'il sora arrivé. Il a loué des appartemens à l'hôtel Daley où il doit passer l'hiver avec sa famille. Lord Catheart sera continué dans sa charge de commandant des forces jusqu'au printems prochain. On parle du général Clitherow comme devant lui succéder alors. On parle aussi d'une réduction considérable des forces militaires en ce pays.

On lit dans le Pilot de ce matin :

" Nous avons exposé dans un numéro précédent que l'on fesnit circuler une réquisition à Son Honneur le Maire, le priant de convoquer une assemblée publique pour considérer la convenance d'adopter une adresse au comte d'Elgin à l'occation de sa nomination comme gouverner-genéral. Nous sommes heureux de voir qu'il y a toute apparence d'unanimité à ce sujet parmi les citoyens de Montréal. Il est, nous croyons, entendu que l'on ne fera aucune adresse de parti, mais on pane qu'il est maintenant presque certain que le comte d'Elgin n'arrayera pes par le prochain paquebot, et comme

ERREUR

mattaga in the Marketina and the matter than the same is the same

nous ne sommes encore en possession d'ancune officielle de sa nomination, it serait mienz de mettre lassemblée pour le présent. Nous croyons que tous les partis sont disposés à suivre cette suggestion.? Iden.

— M. Perrigo, inspecteur du feu, pré-ente à la corporation une cédule

montrant le nombre de maisons érigées dans la ville et les faubourgs de Montréal, depuis le ler décembre 1844, jusqu'au ler décembre 1845. Il apparaît, d'après cet exposé, qu'il a été bait 106 maisons en pierre, 96 en briques de la decembre 1845. 249 en bois, et 9 en bois avec pignon de briques, fesant un total de 450 mai-Revue Canadienne.

CTATS-UNIS

-Wisconsia. - La ville de Milwaukie a été, le 10 août dans la matinée, le théâtre d'un incendie assez considérable que l'on auribue à la malveillance. Les pertes sont évaluées a \$25,000,dont une partie sculement se trouve cou-

verte par les assurances.

—Un vaisseau de guere américain, le Truxton a été perdu à 130 milles de Vera-Cruz, sur la rivière Tuipan, le 17 août dernier. Il fut abandonné II fut abandonné par les Officiers et l'équipage qui se rendirent aux mexicains. Il furent fort bien reçus, et conduits le lendemain à Tampico, Cette nouvelle fut appor-Il furent fort tée à l'escadre américaine le 19 ; la frégate Princelon se rendit immédiate-ment sur le lieu du désastre ; mais le Truxlon était hors de service et ses ca-nons avaient été pris par les Mexicains.

DE LA RIVIÈRE DU LOUP.

M. P.Editcur.

Cette rivière prend sa source dans différens lacs, bien près du St. Maurice, et ces lacs sont poissonneux; la belle et délicieuse truite saumonée y abonde, et le pêcheuc, trouve à satisfaire son avidité. La pêche est surtout très abondante et amusante en hiver. Et dans les grandes forêts qui bordent cette ri-vière, le gibier de toute espèce s'y trouve avec profusion. L'orignal, le loup cervier, l'ours, le renard, la loutre et la martre attirent souvent le chasseur avide, qui revient presque toujours content de son expédition. Après avoir parcouru au moins vingt lieussieute rivière fourait l'eau aux superbes mou-iins de T. Kimpton, Ecuyer, qui a là un des plus braux établissemens du pays. Ce monsieur si bien connu par son esprit d'entreprise et qui mérite tant de l'être, a continuellement à son emploi trois cents hommes tant à ses moulins qu'à ses terres,sans compter le grand nombre de charretiers employé à charroyer les madriers et les planches. J'ai eu le plaisir de voir cet étriblissement: je l'ai admiré et je dois beaucoup à la politesse de ce M. de m'avoir fait visiter tout son établissement. A une demi-lieue plus has,se trouve la grande chute, de hauteur prod'gieuse, dont la rappe d'eau et les chaudières récompensent beaucoup le voyageur de la fatigue qu'il a éprouvée pour s'y rendre. A une demi-lieu eucore plus bas, se trouve encore un autre moulin appartenant à M. Popin, occupé a faire mettre en bon ordre ce moulin et le moulin à scie. En pour-uivant cette rivière, à deux lieues encore plus et le moulin à scie. En poursuivant cette rivière, à deux lieues encore plus bas, ou arrive aux famenses sources de St. Léon; c'est là que le voyagent fatigué est content de se reposer et de se récréer; après avoir marché longtens dans le hois, soul avec un ami, il est content de trouver là du confort et de la société. Cet établissement encore naissant promet beaucoup; tout ne qu'il y à à regretter, c'est que déjà l'hôtel soit teop petit pour le nombre de voyageurs qui le fréquentent. C'est là que la nature a été prodigue de ses dons, et tous les voyageurs s'accordent à dire qu'ils n'ont jumais vu un aussi hel endroit, et qu'avec un peu d'argent, en peut y faire un paradis terrestre. Les propriétaires parlent d'y faire de grandes améliorations. A une lieue des sources, on trouve le moulin de M. Faucher: ce M. mérite à juste title sa bonne part de la reconnaissance des hons habitans des paroisses voisinés. Son moulin fait tourner giau moulanges et renferme en outre une masines. Son moulin fait tourner ging moulanges et renferme en outre une machine à carder et un moulin à fouler. D'après toutes les probabilités, le mou-lin payera bien son maître. Et cafin la rivière arose la paroisse qui porte son nom, et ses coux vont se méler à celles du beau Lac St Pierre.

Tout à vous, M. N. Gazelle des Trois-Rivièes.

-11204@h@lin= BIBLIOGRAPHIE: LES TOURS RONDES DE L'IRLANDE, PAR HENRY O'BRIEN, ESQ.

Un livre de Meliador.

Le chevalier au soleil d'or. L'inappréciable Froissard appellait ainsi un livre de pièces diverses qu'il avait composées pour le duc de Brabant : je puis bien qualifier de la même avait composées pour le duc de Brabant; je puis bien qualiber de la même manière avec moins de naivité que l'aimable lauréat de la reine Philippa un ouvrage de M. Henri O'Brien ecuyer et A. B. qui parut il y a déjà queiques années. Le livre est intitulé: "The round Towers of Ireland; il est dédié aux savans de l'Europe, aux recteurs de ses Universités, aux ministres de la religion et aux amateurs de l'Histoire, à l'ordre Alibénistique des Franc-Maçons, aux membres de la Société Royale de Londres et à ceux de la Société Royale asiatique, à la Société Royale des antiquaires, aux éditeurs de l'Archéologie d'Ecosse, au comité de l'Ascolation pour la Propagation de l'Evangile et des compaissances utiles et à la cour de l'honorable pagation de l'Evangile et des connaissances utiles et à la cour de l'honorable Compagnie des Indes Orientales. Un pareil titre annonce un livre extraordinaire; et il remplit en esset cette attente.

On sait que les cerivains irlandais sont très partagés sur l'origine des

tours rondes que l'on voit dans leur pays et la science parsois prodigieuse de l'éloquence de ses orateurs.

coux qui ont traité ce sujet n'avait pu encore résoudre le problème, lorsque M. O'Brien, le mieux rente peut être des fansarons universitaires en fait d'érudition mal coordonnée, vint jeter un long regard sur les travaux de ceux qui l'avaient précèdé. Le plus léger coup d'œil jeté sur son ouvrage saisit cette espèce de seconde vue qui l'a mis en état de percer le voile qui dérobait aux chercheurs les antiquités de l'Irlande; il a trouvé accès dans cet cavernes profondes d'informations archéologiques, à d'autres inconsues durant tant de siècles. Les extraits suivans en sont la preuve.

"Durant les trois mille ans qui se sont écoulés et au-delà, la science du monde s'est évertuée à certifier l'origine des doctrines du Budhisme. Les savans de la France, les chercheurs infatigables de la Germanie, les pédans affectés de la Grèce et de Rome et les philosophes purs et profonds de l'In-de antique et de l'Egypte ont vainement tenté d'être initiés aux secrets de cette mystique religion.

"Il apparaîtra bientôt que, quelqu'impénétrables que fussent ces secrets ils sont anjourd'hui dévoilés."

Une affreuse nuit a régné sur le domaine de l'Histoire, étendu son rapt funeste sur tous les objets de culture littéraire qui se trouvaient dans son ombre: "on commancera à apercevoir avec M. O'Brien, se découvrir à nos yeuxl'île d'émeriule qu'en offet il décrit; our il continue : "Comme j'ai promis au commencement de ce livre d'identifier notre fle

avec l'Insula Hyperboreorum de l'antiquité, je citerai un passage de Diodore, et de peur que l'on ne m'accuse de l'interpréter selon mon caprice, je le prendrai textuellement dans la version de Booth?

"On dit que Latone (c'est le passage en question) naquit ici et qu'à cause de cela, on y honore Apollon de préférence à tous les autres dieux. Et comme ils chantent sans cesse des hymnes à sa lonange, les habitans vivent en prêtres d'Apollon, qui y a un magnifique temple de forme ronde, fort renommé et riche des plus belles offrandes. On rapporte qu'il y a aussi une cité bâtie en l'honneur du dieu. Les citoyens, pour la plupart, chantent sur la harpe dans le temple qui lui est consacré. Les hyberboréens se servent de leur propre langage, mais depuis longtems ils ont des liuisons spéciales avec les Grecs surtout coux d'Athenes et de Delos. On ajoute que quelques Grecs passèrent chez eux et leur laissèrent divers présens avec des inscriptions en grec, et qu'Abaris passa d'ici dans la Grèce, et renouvela l'ancienne alliance avec les Déliens."

"Encore, que la lune, en cette ile, semble être tout près de la terre et représente sur sa surface, comme des exeroissances; qu'Apollon vient dans l'ile tous les dix-neuf ans, laps dans lequel les astres accomplissent leur cours et retournent au même point; c'est pourquoi les grecs appel-lent cette révolution de dix-neuf ans la grande année... A cette époque, dit-on, et à son arrivée dans l'île, il joue sur la harpe, il chante et danse depuis l'équinoxe du printems jusqu'au lever des Pieyades, s'égnyant de la pensée de ses belles aventures. La souveraineté de la ville et la garde du temple appartiennent aux Boréades."

in Lorsque Diodore copia cet arricle dans les écrits d'Ecatœus, continue M. O'Brien, évidemment il n'en croyait pas une syllabe, il n'y voyait qu'un Nous ne lui devons donc aucune reconnaissance de son grand vice; je ne me servirai pas moins de ses ouvrages pour dévoiler la vérité. Il ne songeait pas que l'Irlande, qu'il nomme plusieurs fois Erin et qu'il calonnie d'île antropophage fut la même que celle dont il avait lu des éloges si pompeux dans les livres de ses devanciers."

" Mais, Dieu merci, l'Irlande ne nourrit pas dans son sein de semblables

ceptiques! Le tems est venu où elle aura son rang parmi les nations : le résceptiques? Le tens est cent ou ene auta son tang parin les nations : le resultat est inévitable. La vérité renaîtra d'un pôle du monde à l'autre, et l'on
reconnaîtra que dans l'univers primordial toute sainteté et tout bonheur
avaient ici fixé leur séjour ; que le ciel était ici personnifié et que le foyer
lunineux des connaîssances morales n'était qu'en ces lieux.''

"Voilà que M. O'Brien a prouvé que l'Irlande était autrefois un petit ciel

habité par une colonie de dieux. Il a aussi insinué ce qu'étaient les tours rondes : voici les argumens qui le démontrent. Evidenment, suppose-t-il, les tours rondes étaient des niches où fon mettait les statues des dieux, et la Rivière Shannon ne peut être qu'une branche de la rivière Ganges, comme il conste par les mystères du Budhisme, expliqués par l'auteur et autrefois professé par l'Ir'ande.

Voilà bien des merveilles; mais ce n'est pas assez encore: M. O'Brien a plus fait que d'éclairer les archéologes sur les tours rondes, il a encore dé-brouillé les obscurités de la Genèse...! On aurait peine à croire que M. O'Brien ait voulu faire autre chose que d'amuser; mais non! il a prétendu écrire un livre serieux, il a prétendu résoudre le problème des savans britanniques et irlandais.

Quand on saura que l'académie royale de Dublin a couronné cette produc-Quand on saura que l'academie royale de 1940na a couronne ceue produc-tion, ne dina-t-on pas avec des irlandais illustres qu'un tel oubli tend à à dis-créditer à l'étranger la littérature de l'Irlande. On a le droit de s'étonner qu'une société d'hommes éclairés n'ai pas été plus en garde que d'ac-corder un prix à l'ouvrage singulier qui n'a pû être le fruit que d'une imagi-nation exagérée. Une seule explication est recevable ; l'académie royale voulait se montrer bienveillante et récompenser le travail; elle a du reste re-connu le peu de mérite de l'écrit en accordant un prix béaucoup plus consiconnu le peu de mérite de l'écrit en accordant un prix heaucoup plus consi-dérable au-traité de Pétrie sur le même sujet. Plusieurs membres de l'aca-démie ont réclamé contre l'honneur accordé d'abord à M. O'Brien, et l'Europe connaît la science profonde des écrivains de l'Irlande aussi bien que

The same of the same and the same of the s

PROSPECTUS D'UNE MAISON D'EDUCATION A L'INDUSTRIE.

CE nouvel Institut sous la présidence de M. MANSEAU, Vicaire-Général et curé du lieu, ouvrira ses classes le 23 Septembre.
En attendant l'arrivée des Frèrea de l'ordre de St. Viateur qui doivent avoir la conduite de cette Maison, des Ecclésiastiques mendront la direction des classes. On y enseignera la Lecture et l'Ecriture tant en anglais qu'en français et les primières règles. Mais il y aura aussi des classes plus élevées où on enseignera l'Arithmétique dans toutes ses branches, la Tenue des Livres de cempte, la Géographie, l'Usage des Globes l'Histoire et le Dessin ; enfin toutes les parties de l'instruction qui sont les plus en usage dans le monde. Dans le cours de l'année, on sera en mesure de donner aussi deceons de Musique aux élèves pour le Piano et l'Orgue dans le but, de former des organistes pour les campagnes.

organistes pour les campagnes.

Les écoliers résideront constamment à l'Académie et y concheront, afin d'être élevés dans la discipline chrétienne sous la vue de Maîtres Religieux; mais il leur sera donné un tems convenable pour aller prendre leurs repas chez eux où à leur maison

de pension.

Pour les conditions en pourra s'adresser à Messire Manseau, Président. Les avan-

Pour les conditions en pourra s'adresser à Messire Manseau, President. Les avantages qu'on trouvera dans cet établissement engageront sans doute les parens à y envoyer leurs enfans.

On n'aurait jamais pu choisir un local plus agréable et meilleur pour la santé; l'belle rivière de l'Assomption qui passe à quelques arpens de cette maison ne contribue pas peu à la salubrité de l'air, et fournira aux élèves d'agréables promenades les joura de congé. Cette maison étant plus rapprochée de l'église que du village évitera bien des distractions aux enfans en même tems qu'elle leur donnera le moyen de remplir facillement tous leurs éevoirs de religion, et même leurs petits exercices de piété suivant leur goût et leur dévotion.

leur goût et leur dévotion.

Une ligne de stage régulière est établie entre le village de l'Industrie et Lavaltrie.
Chaque lois que le vapeur touche à cette dernière place, il s'y trouve des voitures commedes pour transporter les voyageurs.

P. S.—Le publie est de plus averti que tous les enfans prendrent les trois repas au Village et non à l'Académie.

UNE personne a un grand intérêt de connaître le domicile de Joseph Sedinat dit Contois, âgé de 31 ans, journalier, petit de mille, cheveux blonds. le bout du nez un peu plié du côté droit. En donner connaissance à l'Evêché.

PROSPECTUS

Du Collège de St. Jean, Fordham, Comté de West Chester, New-York.

CET établissement est situé près du village de Fordham, à enze milles de New-York et à trois de Harlem. Il possède à la fois les avantages d'un air salubre, de la tranquillité nécessaire à l'étude et d'une campagne pitteresque. Le chemin de fer de White Plains passe le long de la belle pelouse qui s'étend devant le Collège, et permet d'y arriver en tout tems : les équipages particuliers peuvent aussi s'y rendre par le route de Harlem et de West Farms.

Dayvagtes haitmens d'une construction élégente, sont enteurés de neuvent de

Toute de Harlem et de West Farms.

De vastes batimens, d'une construction élégante, sent enteurés de prome un de terrasses et de jardins qui forment le premier plan d'une belle ferme où, les jours de congé, les élèves peuvent se livrer à tous les exercices nécessaires à leur âga.

Le public sait déjà que Mgr. l'Evêque de New-York, a confié est établissement aux PP, de la Compagnic de Jésus. Leur intention cependant est de ne rieu charger aux principes qui ont présidé à sa fondation, et qui ont produit sa prospérité actuelle. Seutement, le nombre des professeurs sera augmenté considérablement, sans entrainer toutefois un renouvellement de la Faculté

Les parens, qui honoreront le Collège de leur confiance, peuvent être persuadés qui leurs entans recevront, sous le rapport physique, tous les soirs que demande leur âge. Les plus jeunes surtout seront l'objet d'une attention particulière. Des Frènes, formés à cet emploi par l'expérience de toute leur vie, en seront spécialement chargés.

Le gouvernement continuera à être doux et paternel, sans rien relacher toutefois de la discipline actuellement en vigueur. Aucun élève ne peut sortir du Collège sans être accompagné par un professeur ou un préfet.

Ceux dont les parens résident à New-York, peurront aller les visiter une fois par trimestre, à moins que des raisons spéciales ne nécessitent une sortie extraordinaire.

Le cours d'instruction comprend l'Ilébreu, le Gree, le Latin, l'Anglais, et le François, avec toutes les branches accessoires d'une bonne éducation. Le cours de Mathématiques est complet et accompagné de l'étude de la l'hilosophie, de la Physique, et de 14 Chimie.

Le la pague aux laise est la seule en usage dans les récréations : mais les élèves d'avi-

1. Chimie.

La langue anglaise est la seule en usage dans les récréations; mais les élèves d'origine française trouveront dans la société d'un certain nombre des nouveaux professeurs
une occasion de ne point oublier leur langue maternelle. Un caurs epécial de littérature française sera enseigné dans le Collège.

L'Allemand et l'Espagnol s'y enseignent aussi; mais ainsi que pour la musique et le
dessin, les honoraires des maitres sont à la charge des élèves.

L'année scolaire commence le 1er. lundi de Septembre, et se termine à la mi-Juillet
per une distribution solemelle des prix.

PRIX DE LA PENSION, ETC.

Pension et blanchissage, payables d'avance par sémestre. \$200

Honoraires du médecin. \$3

Les élèves peuvent se procurer dans la maison les livres classiques, le papier, les plumes et l'encre, ou les faire venir de New-York à leurs frais, s'ils le désirent. Une régle expresse défend d'introduire du s la maison oueun livre qui n'ait été examine par le Président ou le Préfet des classes.

Le trousseau de chaque élève, à son entrée, doit se composer de trois habillement d'été et trois d'hiver, six chemises au moins, six paires dé bas, six mouchoirs de poche, aix serviettes, trois paires de souliers ou de bottes, un chapeau, un paletot où un mandone.

chaque élève doit être aussi pourva d'une timbale et d'un couvert d'argent.

Le Collège ne fait point d'avances pour habillemens, à moins qu'une somme équivalente n'ait été déposée entre les mains de l'économe.

On désire que les parens lui remettent aussi l'argent qu'ils destinent aux menus-plaisirs de leur enfans, pour leur être distribué chaque semaine.

Les parens des élèves qui viennent des pays étrangers ou d'une distance de plus de 500 milles, doivent avoir des correspondances à New-York ou dans le voisinage.

On leur fera par renir à la fin de chaque sémestre un rapport sur les progrès, la bonne conduite et la santé de leurs enfans.

Les lettres doivent ètre adressées to the President of St. John's College, Fordham,

Les lettres doivent être adressées to the President of St. John's College, Fordham,

AUG. J. THEBAUD, S. J.

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

NOTICE AUX CONTRACTEURS.

DES Propositions seront reçues à l'Office du Chemin de Per du St. Laurent, et de l'Atlantique, No. 18, Petite Rue St. Jacques, dans la cité de Montréal, jusqu'au 22 Septembre pour l'Avancement, la Maçonnerie et le Pontage d'une divisien de la roma s'étudant de la Rivière St- Laurent jusqu'au village de St. Hyncinthe, c'est à-dire, se c une longueur de 30 milles.

une longueur de 30 miles. Les plans, et spécifications scront exhibés et les informations voulmes de livrables à la chambre de l'Ingénieur à l'office de la Compagne, le 15 Septembre, en plus tard. Les per onnes qui offriront de contracter pour l'ouvrage ou une partie, seront requi-

ses d'accompagner leurs propositions de suretés satisfactoires. Par ordre du Conseil,

THOMAS STEERS,

SECRETAIRE.

NOUVEAU TESTAMENT.

DEA VENE AU BUREAU DES MÉLANGES,

L'EDITION du NOUVEAU TESTAMENT publiée avec l'apprebation de Mgrl'Archevêque de Québec.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA CITE ET DU DISTRICT.

ETATS du quartier finissant le 31 août. Montant déposé durant le quartier finissant ce jour. £12,268 2,268 7 6 1665 6 1 Montant retiré.

Balance due aux déposants ce jour.

La Banque est ouverte, à l'ordinaire tous les jours depuis dix heures à trois et les sameeis et vendre dis depuis six à huit heures P. M.

Par ordre du Bureau,

JOHN COLLINS.

Secrétaire et Trécorier.

Banque d'Epargnes de la cité et du district, ¿ Grande rue St. Jacques, ler. septembre 1846. §

PHARMACIE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitacs de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMAUE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Natre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donegar at) où ils offrent a ceux qui voudront bien les favoriser de leur patror age, un assortimen, général de

DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES.

MILITARIS NTEES.

PARFUMERIE, INSTRUMENS DE CHIRURGIE,

ETC., ETC., ETC.

M. Coré et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un avreiiment étendu de Boîtes de Médecines Homoropatiques, avec des ouvrages en expliquent
l'usage par le Dr. ROSENSTEIN, Praticieu Homoropathe, Mentréal.—AUSSL—Ure
quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOL: Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa pro-

N. B.-Eau de Soda et Nectar de Gingenbre, à la Fontaine Montréal, 10 Juillet 1816.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM, du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur an-

us ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

Lessont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

fession.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MELANGES se publicat deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI
Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de quarre plastres pour l'année, et
cinq plastres par la poste. On ne reçeit point d'abonnement pour moins de six mois;
Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mos, vant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,

ed. .24 Chaque insertion subsequente, Dix lignes et au-dessous, Fre. insertion. 34. Chaque insertion subsequente, Au-dessus de dix lignes, Ire. insertion par ligne, 104. Chaque insertion subsequente,

AGENS DES MELANGES RELIGIEUX.

M. Fabro libraire				Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicaire.				Queb.e.
Fr. Pilote, Directeur du Collége Val. Guillet, écuyer.	•	•	•	Ste. Anne. Trois-Riverce.
van Cumer, ecuyer.	_			I TOIR-2LIV PIFER.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÈTRE. EDITEUR. IMPRIME VAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.